

[Text]

Lorsqu'on regarde les possibilités qu'a une entreprise de gérer par l'intérieur, on voit que le système peut fonctionner. Je ne vois pas pourquoi on ne serait pas assis à la même table que les Américains et les Mexicains pour voir quelles occasions peuvent s'offrir à nous. Par contre, je comprends le cadre des ententes. Apparemment, on pourra appliquer des choses par la suite. On peut s'entendre si on veut.

• 1615

Mr. Carter: I think there will be companies that take this option, that will pursue a twin plant opportunity, which is really what a *maquiladora* is. It is a secondary plant twinning the productive capacity you have in Canada, and I suppose there will be plants that will pursue that, obviously. General Motors is now the largest employer in Mexico and the largest enjoyer of twin plant gains and improvements in their bottom line, their profitability. It used to be said that where General Motors goes, so goes the world.

For small companies, though, it is not that easy for a constituent in Mr. Langdon's riding who employes 200 people to go down... Maybe in your case from Drummondville you have a very good profit margin on your product, but maybe the auto parts sector, which has been asked to take cuts in their pricing and in their quoting on parts to the big three routinely, may not have the profitability in terms of the price they are paid for their product to make that twin plant move. So it becomes an economy of scale decision, and I think it would really prohibit the smaller or mid-sized company from taking that decision.

What has more routinely occurred is a direct move of a high-labour, value-added, low-technology product directly to Mexico and an elimination of that production in Canada. That seems to be becoming more common. Then the company that continues to stay in Canada may transfer that particular product niche to Mexico, but may find a higher-technology product to continue to employ their labour force here in Canada. We as an association obviously wish to see the second scenario occur, that we continue to increase our technological investment in our companies.

However, to do this we do need a more realistic level on the Canadian dollar. It is too high now; it is biting into our ability to remain profit centres. We need to examine such things as interest rates, which are very prohibitive for small companies, to raise the type of capital to make the technological investment. Of course, we express these points of view regularly to the appropriate government departments.

Mr. Langdon: There is one other area I want to explore. At the end of your original brief you talk about something about which I have been in contact with the minister, this question of the all-or-nothing rule being applied in the free trade agreement. You go through a number of the difficulties this presents for you and also indicate that you believe one effective way to reduce these difficulties would be to negotiate a new common rule in a three-country agreement based on a

[Translation]

Given the potential of companies for management from within, it is clear that the system can work. I fail to see why we would not sit down at the same table with the Americans and the Mexicans to see what opportunities are available to us. However, I do understand the framework of the agreements. Apparently, some features could be implemented later on. We can reach agreement if we want to.

M. Carter: Je pense que certaines entreprises choisiront cette possibilité de jumelage d'usines, ce qui constitue effectivement une «maquiladora». La capacité de production qui existe au Canada sera renforcée par une usine de transformation, et je présume que cela en intéressera certainement plusieurs. *General Motors*, qui est actuellement le plus grand employeur au Mexique, est aussi le plus grand bénéficiaire de ce système de jumelage d'usines, car il a permis d'améliorer ses profits et d'augmenter sa rentabilité. On disait autrefois que où s'installe *General Motors*, la fortune s'installe aussi.

Mais pour des petites entreprises, comme celles de la circonscription de M. Langdon, qui emploient 200 personnes, il n'est pas facile de se rendre... Peut-être que chez vous, à Drummondville, votre produit vous permet de réaliser de très bonnes marges de profit... mais le secteur des pièces d'automobiles, à qui les trois grands demandent constamment de réduire les prix, n'a peut-être pas suffisamment de profits, en raison du prix que lui rapportent ces produits, pour procéder à ce jumelage d'usines. Une telle décision étant fondée sur des économies d'échelle, des petites ou moyennes entreprises ne pourraient donc pas vraiment la prendre.

On assiste plus couramment au transfert au Mexique de la production à forte main-d'oeuvre, à valeur ajoutée et de faible technologie, production qui se voit ainsi supprimée au Canada. La chose devient de plus en plus courante. Par la suite, l'entreprise qui demeure au Canada peut transférer ce créneau au Mexique, et trouver peut-être un produit de plus haute gamme, afin de continuer à employer sa main-d'oeuvre ici, au Canada. C'est évidemment ce deuxième scénario que préfère notre association, pour que nous puissions continuer et accroître nos investissements dans les activités technologiques de nos entreprises.

Cependant, pour réaliser un tel objectif, il faudrait que le dollar canadien se situe à un niveau plus réaliste. Actuellement, il est trop élevé, ce qui amoindrit considérablement notre potentiel de rentabilité. Il nous faut examiner par exemple les taux d'intérêt, qui sont extrêmement prohibitifs pour les petites entreprises, alors qu'elles ont besoin de trouver des capitaux pour investir dans le domaine technologique. De toute évidence, nous exprimons constamment ce point de vue aux ministères intéressés.

M. Langdon: Je voudrais examiner un autre domaine. À la fin de votre mémoire initial, vous mentionnez quelque chose dont j'ai parlé avec le ministre, et je veux parler de la règle du tout ou rien s'appliquant dans l'Accord de libre-échange. Vous décrivez un certain nombre de difficultés qu'elle présente pour vous, en ajoutant, que selon vous, une bonne façon d'atténuer ces difficultés serait de négocier une nouvelle règle commune dans un accord tripartite fondé sur